

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES 2026

Entité : La Centrale d'Achat des Médicaments, Équipements et Consommables Médicaux (CAMEC) de la République Islamique de Mauritanie.

Mission : Garantir l'approvisionnement régulier, efficient et économique de l'ensemble du système de santé public mauritanien en produits de santé de qualité, y compris les médicaments essentiels et spécialisés, les dispositifs médicaux, les équipements, les réactifs de laboratoire et les consommables médicaux.

Cadre des Procédures:

Conformément au Code Mauritanien des Marchés Publics et à sa politique interne de gouvernance, la CAMEC met en œuvre des procédures d'achat adaptées à la nature et au volume des produits à acquérir :

- 1. Appels d'Offres Internationaux Ouverts (AOI) :** Procédure de référence pour l'acquisition des volumes stratégiques de :
 - Médicaments essentiels et génériques
 - Consommables médicaux et chirurgicaux de base
 - Équipements et dispositifs médicaux standard
- 2. Appels d'Offres Restreints / Consultations Sélectives :** Pour l'acquisition de produits spécialisés, techniques ou nécessitant une qualification spécifique des fournisseurs.
- 3. Procédures d'Entente Directe :** Conformément aux dispositions légales, pour des cas spécifiques tels que :
 - Médicaments sous brevet ou produits de monopole
 - Achats d'urgence sanitaire
 - Marchés de faible montant
 - Renouvellement de marchés dans le cadre d'une continuité technique

Principes Fondamentaux :

Toutes les procédures sont conduites dans le strict respect des principes de :

- **Transparence :** Publication systématique des avis et résultats.
- **Équité et Égalité de Traitement :** Accès égal à l'information pour tous les soumissionnaires potentiels.
- **Efficience Économique :** Recherche de la meilleure valeur pour l'argent public.
- **Concurrence :** Promotion d'une saine compétition entre fournisseurs.
- **Intégrité :** Lutte contre toute forme de corruption.

Diffusion de l'Information :

Les avis de marchés, les dossiers d'appel d'offres, les rapports d'attribution et toute information pertinente sont publiés via les canaux officiels :

h

- Portail National des Marchés Publics (SIGMAP) : <https://sigmap.gov.mr>
- Site Web Institutionnel de la CAMEC : <https://camec.gov.mr/>
- Site Web de l'Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (ACAME) : <https://www.acame.net/>

Point de Contact Unique pour les Procédures de la CAMEC :

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) est l'interlocutrice unique pour toute information relative aux procédures d'achat de la CAMEC en cours ou à venir.

BP : 5545, Nouakchott - Mauritanie

Téléphone (Secrétariat) : +(222) 45 29 66 64

Pour une gestion optimale, il est recommandé de privilégier une première demande d'information par écrit.

Nouakchott, le 26 janvier 2026

Le Directeur Général de la CAMEC

Hamahoullah CHEIKH

